

Je n'ai pas l'intention de prolonger mes remarques à ce sujet. Je crois que ce sujet est un de ceux qui se recommandent à l'attention du gouvernement du pays et de la Chambre, et j'ose espérer que l'honorable chef du gouvernement et que le gouvernement à la tête duquel il se trouve, examineront s'il ne serait pas dans les intérêts du pays, en y comprenant les provinces, que l'exhibition—si nous en faisons une à l'exposition d'Edimbourg—se fit sous les auspices du gouvernement central, au lieu d'être divisée et subdivisée, comme elle le serait si elle était faite sous les auspices des différentes provinces.

M. WRIGHT : J'aimerais à dire quelque chose au sujet de la question soulevée dans la Chambre, et plusieurs députés désirent prendre la parole, attendu que c'est un sujet de grande importance ; et comme nous aimerions à avoir l'occasion de la faire, je préférerais que le débat fût ajourné, si cela rencontrait l'assentiment de la Chambre. Je propose que le débat soit ajourné.

M. WHITE (Renfrew) : Je crois qu'il serait à désirer que le gouvernement exprimât son sentiment au sujet de cette affaire, car si ce débat est ajourné, il prendra sur l'ordre du jour une place à laquelle nous n'arriverons probablement pas cette session.

Sir JOHN A. MACDONALD : Ce serait faire un piètre compliment à mes honorables amis qui se proposent de prendre la parole, que de décider quelle ligne de conduite nous allons adopter, avant que d'entendre leurs discours. Toutefois, je dois dire simplement que le gouvernement comprend parfaitement l'importance de cette question. Dès l'instant que l'intimation officielle a été communiquée au gouvernement, que cette exposition de produits forestiers devait avoir lieu à Edimbourg, et que les exposants canadiens étaient invités, le gouvernement a transmis copie des papiers à chaque province,—car les forêts, comme on le sait bien, appartiennent aux différentes provinces, le gouvernement n'ayant aucune autorité, si ce n'est dans le Nord-Ouest, qui est principalement un pays de prairies ; de sorte que cela appartient plus aux gouvernements provinciaux qu'au gouvernement central—les invitant à agir. Les documents vont être produits immédiatement ; le débat va se faire, et je n'ai aucun doute que la Chambre sera heureuse d'entendre la discussion, et le gouvernement verra s'il doit demander un vote à la Chambre,

M. ORTON : Je suppose que le gouvernement de la Confédération est à faire des préparatifs en vue de la prochaine exposition coloniale dans la Grande-Bretagne, en 1886. Sans doute que les produits des forêts du pays y seront convenablement représentés. Je crois qu'il serait aussi à désirer de savoir si le gouvernement a l'intention de faire représenter le Canada à l'exposition coloniale, vu qu'il faudrait quelque temps pour faire les préparatifs nécessaires.

M. COCKBURN : Je veux profiter de cette occasion de dire un mot au sujet d'un produit forestier très important—je n'ai pas besoin de parler de l'article du pin, qui est toujours vendable—je veux dire le mérisier. Il est bon de mentionner que nous avons dans la partie nord de l'Ontario et peut-être dans la partie nord de Québec une grande quantité de mérisier noir de haute valeur. Le noyer devient très cher et très rare ; il est presque disparu de l'Ontario ; mais nous en avons un magnifique remplaçant dans ce mérisier dont j'ai parlé. Si l'existence de ce bois de service était généralement connue, grâce à l'initiative du gouvernement, ce serait la source d'un grand bien pour la population de toute la partie septentrionale de l'Ontario. Il y a une grande quantité de ce bois tout le long de la rivière Ottawa jusqu'au lac Huron, lequel bois est très utile pour la fabrication des meubles et pour diverses autres fins.

M. FISHER : Avant qu'on en ait disposé, je veux attirer l'attention du gouvernement sur un autre côté de la question dont il a été parlé par l'auteur de la motion : c'est qu'il

n'y aura pas seulement une exposition forestière et des produits forestiers, mais il y aura aussi une réunion de personnes qui sont intéressées à la plantation d'arbres et à l'avancement de la question forestière, laquelle excite en ce moment beaucoup d'attention sur ce continent. Je veux rappeler au premier ministre qu'au Nord-Ouest, dans cette partie qui est directement sous l'autorité du gouvernement, la question forestière est devenue très importante, et le rapport d'un commissaire qu'enverrait le gouvernement à cette exposition serait d'une grande valeur pour la plantation des arbres dans le Nord-Ouest. J'ai sous mes yeux une circulaire dans laquelle je vois avec peine que les entrées des exhibitions qui se feront à cette exposition auraient dû être faites le 1er mars, bien qu'il soit possible que des exhibitions venant de ce pays puissent encore être admises. J'ai aussi une communication d'un monsieur qui est au premier rang de ceux qui se sont occupés en ce pays, de la question forestière ; je veux parler de l'honorable M. Joly, de la province de Québec. Parlant de cette question, il dit : " Il y a à courir un risque sérieux, à cette date avancée, à envoyer nos exhibitions à cette exposition, lesquelles ne rendraient peut-être pas justice à notre pays. À l'exposition du Centenaire, à Philadelphie, notre pays a eu la principale place pour les exhibitions de bois de construction, et il serait beaucoup à regretter pour tout le monde en ce pays, surtout pour ceux qui sont engagés dans le commerce de bois, si le Canada n'était pas en état de faire une exhibition convenable à la prochaine exposition coloniale. C'est une question qui mérite sérieuse considération que de savoir si, à cette période avancée, alors que toutes les entrées sont déjà fermées, nous pourrions faire une exhibition qui serait convenable. Je crois qu'en vue de l'importance que doivent avoir la question forestière et celle de la plantation des arbres, dans un avenir prochain, pour ce pays, il serait tout à fait à désirer que le gouvernement du Canada enverrait un commissaire qui pût faire un rapport, dont la publication et la distribution vaudraient beaucoup pour favoriser l'avancement de la science forestière dans ce pays.

Sir JOHN A. MACDONALD : Nous allons examiner la chose.

La motion est adoptée.

LE HAUT COMMISSAIRE ET L'IMMIGRATION.

M. BLAKE : Je propose qu'il soit émis un ordre de la Chambre pour faire déposer copie de la lettre du ministre de l'agriculture, en date du 5 juillet, et de tout câblegramme adressé au haut commissaire, appelant son attention sur la grande demande d'immigrants de la classe ouvrière en Canada, et l'informant que les demandes n'ont pu être satisfaites en dépit de l'immigration considérable qui a eu lieu. Aussi, copie de toutes circulaires spéciales publiées par les compagnies de steamers, citant les câblegrammes du ministre, sur la demande du haut commissaire. Aussi, copie des extraits des journaux de Londres à ce sujet, transmis par le haut commissaire.

Je considère que ces papiers ont de l'importance quant à la question que nous nous posons dans ce pays pour savoir si le gouvernement a agi d'une façon prudente et convenable au sujet de l'immigration de certaines classes de la population. J'espère que l'honorable monsieur les fera déposer à une date rapprochée.

M. POPE : On comprend naturellement que je ne suis pas pour discuter cette question en ce moment. Cependant, je crois que l'honorable monsieur aurait dû savoir qu'il me fermait la bouche pour parler d'un sujet sur lequel j'ai des opinions bien arrêtées. S'il avait soulevé cette question au temps fixé pour le débat.....

M. BLAKE : Je demande pardon à l'honorable monsieur. L'honorable député de Renfrew a refusé d'accepter l'amendement proposé ; conséquemment, l'honorable monsieur est parfaitement libre de débattre la question.